

PUBLICATION LE 09 mai 2019

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUÉ

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE MEYZIEU

M. Christophe Quiniou - maire

Hôtel de ville

Place de l'Europe CS 30401

69883 MEYZIEU - CEDEX

Tél : 04 72 45 18 14

W Correspondre avec l'Acheteur

VILLE DE MEYZIEU



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 48 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	Mise en œuvre de la vidéoprotection pour la ville de Meyzieu
Référence	1912
Type de marché	Fournitures
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRK26
Durée	48 mois
DESCRIPTION	<p>Fourniture de 75 caméras, des supports et accessoires de fixation, fourniture des réseaux de communication (hertzien et fibre optique), pose, raccordement et mise en service, garantie et maintenance</p> <p>Raccordement à la fibre de 44 bâtiments</p> <p>Procédure d'appel d'offres ouvert conforme aux dispositions de l'article L2124-2 du code de la commande publique (CCP).</p> <p>Accord-cadre mono-attributaire relevant de l'article L2125-1 1° du CCP. Cet accord-cadre est conclu avec un opérateur économique unique.</p> <p>Accord-cadre à bons de commande et éventuellement à marchés subséquents.</p> <p>Il n'est pas prévu de décomposition en tranche.</p> <p>Dans la mesure où le présent contrat repose sur le principe d'un réseau de communication déployé dans des réseaux enterrés existants la dévolution en lots séparés risque de rendre techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. Aussi, l'accord-cadre ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots.</p>
Code CPV principal	32323500 - Système de surveillance vidéo
Code CPV complémentaire	32412000 - Réseau de communications
	35125300 - Caméras de sécurité
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Division en lots : Non
	Les variantes sont acceptées

Options Non

Reconductions Non

Conditions relatives au contrat

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat
:

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Une déclaration de candidature (DC) individuelle ou pour chaque membre du groupement, valant déclaration sur l'honneur justifiant que les candidats n'entrent dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 du CCP.

- Identification du candidat individuel ou du membre du groupement, indiquant a minima les informations suivantes :

Nom commercial/dénomination sociale ; forme juridique ; personne physique ayant le pouvoir d'engager le candidat ; adresse de l'établissement exécutant les prestations et du siège social si différent ; téléphone ; télécopie ; SIRET et adresse électronique.

En cas de groupement, chaque membre du groupement doit être identifié et produire l'ensemble des informations.

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant en tant que mandataire.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation de cinq références de moins de trois ans, significatives par rapport à l'objet du contrat.

La présentation de chaque référence comporte au minimum les éléments suivants : désignation des prestations, montant, année d'exécution, destinataire (privé ou public) et contact chez le destinataire (nom et numéro de téléphone ou adresse électronique).

Attestations relatives à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

- Agrément ARCEP en tant qu'opérateur apte à fournir et exploiter des réseaux de communications électroniques

- Certification NF, SVDI ou APSAD ou équivalent

Marché réservé : Non

Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60 % : Valeur technique 40 % : Prix
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
Documents	<ul style="list-style-type: none">• <u>Règlement de consultation</u>• <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u>
Offres	Remise des offres le 21/06/19 à 17h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 4 mois , à compter de la date limite de réception des offres. Modalités d'ouverture des offres : Date : le 24/06/19 à 08h00 Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
Dépôt	<ul style="list-style-type: none">• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'accord-cadre court à compter de sa notification prévue le 07 août 2019 pour une durée de 4 ans.

La mise en œuvre de la vidéoprotection fera l'objet de 4 phases : 2019, 2020, 2021 et 2022.

Les études d'exécution pour les prestations propres à la phase 1 doivent être réalisées dans un délai de 3 semaines à compter de la notification de l'accord-cadre prévue le 7 août 2019.

Les prestations attendues pour cette 1ère phase doivent être finalisées le 31 octobre 2019.

Le délai des études d'exécution réalisées au début de chaque phase est également fixé à 3 semaines à compter de l'ordre de service de démarrage de la phase.

Les délais d'exécution des prestations des phases 2, 3 et 4 seront décidés en concertation entre la ville et le titulaire et notifiés par ordre de service.

Les délais d'exécution des prestations de garantie et maintenance sont indiqués dans le C.C.T.P.

Les délais d'exécution de certaines prestations pourront être précisés également sur le bon de commande ou éventuellement le marché subséquent.

Le non respect des délais donnera lieu à l'application des pénalités prévues au C.C.A.P.

*

Les prestations de mise en œuvre font l'objet d'un prix forfaitaire par phase. Le caractère forfaitaire ne pourra pas être remis en cause par le titulaire en cours de marché. En effet, la société aura du prendre en amont toutes les mesures nécessaires à la fixation d'un prix à hauteur des missions à réaliser.

La maintenance et certaines prestations et fournitures annexes donnent lieu à des prix unitaires.

Les prix de l'accord-cadre sont des prix de référence tout au long de son exécution. Les prix des éventuels marchés subséquents ne pourront être supérieurs à ces prix, éventuellement révisés dans les conditions de l'article 4.2. du CCAP

Prix révisibles dans les conditions du CCAP.

*

Avance :

Sauf renonciation expresse dans l'acte d'engagement, une avance sera versée pour les prestations de mise en œuvre de la vidéoprotection (prix forfaitaire). L'avance correspondra à 10 % des montants déterminés conformément aux dispositions des articles R2191-6 à R2191-19 du CCP.

*

Critères candidatures :

Garanties et capacités techniques, financières et professionnelles

*

Détail du critère valeur technique noté su 60%

Sous-critère 1 Méthodologie des prestations de pose, les conditions de raccordement et la mise en service de l'ensemble des systèmes :20%

Sous-critère 2 Matériels et équipements proposés adaptés au projet de Meyzieu : 15%

Sous-critère 3 Moyens humains et techniques mis à disposition pour la mise en œuvre des 4 phases : 15%

Sous-critère 4 Moyens humains et techniques mis à disposition et modalités de mise en œuvre de la maintenance pendant la période de garantie puis les années suivantes y compris la provenance des principales fournitures, les moyens d'approvisionnement en pièces de rechange et les délais d'approvisionnement :7%

Sous-critère 5 Formation et accompagnement des agents d'exploitation : 3%

*

Les candidats ont la possibilité de présenter une ou plusieurs variantes. Les candidats doivent pour autant obligatoirement présenter une offre de base conforme au dossier de consultation.

Les exigences minimales à respecter : les candidats peuvent apporter toutes modifications qu'ils jugeront utiles à partir du moment où celles-ci ne modifient pas les caractéristiques fonctionnelles recherchées.

*

Les candidats devront poser leurs questions sur le profil acheteur, rubrique « Correspondre avec l'acheteur » au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres.

Une réponse sera alors adressée, dans la mesure du possible, par écrit à toutes les entreprises ayant retiré le dossier, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Marché périodique :

Non

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lyon

184, rue Duguesclin

69433 Lyon Cedex 03

Tél : 04 78 14 10 10 - Fax : 04 78 14 10 65

greffe.ta-lyon@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Cf. le greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus.

Envoi le 09/05/19 à la publication